
MONTREAL – Sessions quotidiennes des boursiers
Lundi 4 novembre 2019 – 12h00 à 13h30 EDT
ICANN66 | Montréal, Canada

SIRANUSH VARDANYAN : [...] clé et pour la communauté également aujourd’hui. J’ai le plaisir de souhaiter la bienvenue à mes deux collègues de l’équipe dans la politique, Carlos Reyes et Ozan Sahin, qui vont présenter le processus d’élaboration de politiques à l’ICANN.

Carlos, je vous passe la parole.

CARLOS REYES : Merci Siranush. Je suis Carlos. J’appartiens à l’équipe de politiques. Je vais vous donner un aperçu, comment ça fonctionne, et ceci inclut le commentaire public.

Vous pouvez poser des questions bien sûr, si vous le souhaitez, c’est très intéressant de répondre à vos inquiétudes. Il y a des questionnaires et nous allons tester les connaissances que vous avez reçues au cours de votre formation à l’ICANN.

En premier lieu, un aperçu de l’écosystème de l’ICANN. On va aborder l’élaboration de politiques, les avis, les processus d’élaboration de politiques ou PDP, et aussi un aperçu de l’équipe elle-même.

Voilà l’écosystème de l’ICANN. Vous savez qu’il y a trois parties. La communauté, le Conseil d’administration et l’organisation ICANN.

Remarque : Le présent document est le résultat de la transcription d'un fichier audio à un fichier de texte. Dans son ensemble, la transcription est fidèle au fichier audio. Toutefois, dans certains cas il est possible qu'elle soit incomplète ou qu'il y ait des inexactitudes dues à la qualité du fichier audio, parfois inaudible ; il faut noter également que des corrections grammaticales y ont été incorporées pour améliorer la qualité du texte ainsi que pour faciliter sa compréhension. Cette transcription doit être considérée comme un supplément du fichier mais pas comme registre faisant autorité.

Voilà, ça, c'est l'ICANN.

La prochaine diapo nous montre la première question ; on ira de gauche à droite. Vous pouvez me dire ce que c'est qu'une organisation de soutien ? Qu'est-ce qu'une organisation de soutien ?

SIRANUSH VARDANYAN : On n'entend pas.

CARLOS REYES : Je vais finir par manger mon micro. Vous m'entendez maintenant ? OK, qu'est-ce que l'organisation de soutien ?

Présentez-vous, s'il vous plait.

ROLLA HAMZA : Rolla Hamza de l'Égypte, boursière. La GNSO est une des organisations de soutien ; la ccNSO et l'ASO.

CARLOS REYES : On a répondu à la deuxième question. C'est la GNSO, la ccNSO et l'ASO. Qu'est-ce qu'un comité consultatif et combien y en a-t-il ?

MILI SEMLANI : Ce sont des comités qui soutiennent la ccNSO et l'ASO dans l'élaboration de politiques et qui donnent leur avis ; ils ne participent pas directement. C'est le GAC, At-Large, ALAC, il y en a d'autres. Le RSSAC, le SSAC.

CARLOS REYES : Je crois que vous avez réussi à votre examen. Nous passons maintenant aux questions fréquentes. Vous verrez dans le programme et au cours de la semaine qu'il y a des groupes de travail intercommunautaires.

Bien des fois, on nous demande ce que c'est qu'un groupe intercommunautaire et quel est le rôle de ce groupe pour l'élaboration de politiques. Il est important de comprendre que ces groupes de travail n'élaborent pas de politiques. Ils constituent un mécanisme qui permet que les différents groupes travaillent sur une question déterminée. Cette question peut avoir trait à la portée, au mandat de différents groupes. C'est pourquoi il est important d'interagir, mais ce n'est pas un organisme qui élabore des politiques. Ils font des recommandations au Conseil qui les prend en considération. Mais ils ne se dédient pas à l'élaboration de politiques.

Il y a donc plusieurs organisations, SO et AC, qui considèrent qu'il est important d'aborder la question, mais la question peut être en dehors de la portée de ces comités.

Vous avez des questions à propos de ces CCWG ?

OREOLUWA ABIODUN LESI : Je m'appelle Ore. Pouvez-vous nous donner des exemples de groupes de travail de ce genre qui travaillent justement à l'heure actuelle ?

CARLOS REYES : Il y en a concernant les nouveaux ccTLD. Ils se sont réunis plusieurs fois

cette semaine. De nombreux groupes de travail se dédient à ce type de travail et ces groupes travaillent avec la responsabilité, avec l'IANA ; il y en a deux qui élaborent la proposition pour la transition. D'autres questions sur les CCWG ?

BENJAMIN AKINMOYEJE : Bonjour. Je m'appelle Benjamin et je suis boursier. Combien de temps ça prend pour établir un groupe de travail intercommunautaire et qui décide dans la formation de ce groupe ?

J'ai participé à la réunion du RSSAC hier, et l'on parlait des mécanismes de remplacement. Je pensais à un groupe de travail intercommunautaire. On peut le faire ou il y a des processus particuliers ?

CARLOS REYES : Bonne question. Quand ces groupes de travail sont devenus plus usuels à l'ICANN, il y avait un groupe de travail intercommunautaire pour déterminer les exigences et quelle serait la procédure de création de ce type de groupe. C'était un groupe de travail intercommunautaire justement sur les groupes de travail intercommunautaires. Ce document a été présenté pour commentaire public. Il a été approuvé. Et ce document inclut le processus pour la formation de ce type de groupe de travail.

La formation doit être approuvée par plusieurs comités et organisations et il y a besoin de volontaires. Et la décision définitive dépend de la communauté. S'il y a un accord sur une question en

particulier qui nécessite plus de travail, eh bien, la communauté peut décider de la formation et soutenir les SO et AC pour approuver la formation du groupe. La question doit être en dehors de la portée d'une question en particulier. On ne verrait pas un CCWG sur une politique pouvant affecter les domaines de premier niveau parce que ceux-ci appartiennent à la GNSO.

Vous avez une question, c'est correct ?

ROLLA HAMZA :

Lorsque vous créez un groupe de travail, on peut décider de ne pas le continuer et de passer au groupe de travail intercommunautaire. C'est correct, ça ?

CARLOS REYES :

Parfois, il y a des situations où il y a un thème à traiter. On crée un groupe de travail intercommunautaire, et des fois le travail évolue, la portée est différente ; une organisation de soutien ou un comité consultatif peut ne pas approuver la formation de ce groupe intercommunautaire. Alors ce groupe ne va plus exister. Voilà, c'est une partie du processus parce que le travail peut évoluer à d'autres niveaux. Les SO et AC peuvent décider de ne pas former ces groupes.

JACOB ODAME-BAIDEN :

Le représentant du Ghana, je suis boursier. Je veux savoir si les groupes de travail ont un délai stipulé ou si cela dépend du groupe.

CARLOS REYES : Bonne question. La meilleure réponse c'est que le groupe définit le plan de travail, ce n'est pas- les organisations qui soutiennent la formation des CCWG peuvent le recommander. Et ceci a eu lieu. Ça fait partie du travail de l'ICANN en général. Il y a un grand nombre de groupes créés, mais normalement tout s'adapte au fur et à mesure.

À l'ICANN, j'ai travaillé avec le RSSAC. On a créé un groupe de travail qui évalue la tâche et qui indique ce qu'il peut faire dans un délai déterminé. Tout cela s'adapte au fur et à mesure. C'est le groupe qui établit la vitesse soi-disant de travail.

Et dernière question et puis on passe à la prochaine diapo.

MARIA LOPERA : Maria Lopera, boursière de l'ICANN66. Quelle est la meilleure manière de travailler dans un CCWG ? On doit être nommé par une SO ou un AC ? Il nous appartient à nous de nous approcher au groupe ? Ça, ça fonctionne comment ?

CARLOS REYES : La plupart du travail des CCWG, que ce soit au sein d'une SO ou AC ou intercommunautaire, sont ouverts, ce qui signifie que c'est l'organisation qui l'approuve à des membres officiels.

Il y a aussi d'autres niveaux de participation. Il y a des listes de diffusion. On peut participer des appels. On peut présenter des commentaires. Même si vous n'êtes pas membres de SO ou AC, il y a des mécanismes de contribution. Si vous voulez être membres, vous devez faire partie

d'une SO et il y a différentes procédures de formation de ces groupes.

C'est une des raisons pour lesquelles on est à Montréal ; les réunions de l'ICANN permettent aux boursiers de voir comment ça fonctionne et de participer.

Diapo suivante. Bien des fois, il y a des questions sur le rôle du GAC dans le processus d'élaboration de politiques. Le GAC est un comité consultatif qui donne son avis au Conseil sur les politiques publiques.

Voilà, il est important de tenir compte que les statuts prévoient des procédures spécifiques pour que le Conseil d'administration considère l'avis du GAC, y compris quoi faire si le Conseil ne veut pas accepter cet avis. J'ai vu des débats entre le GAC et d'autres groupes. La GNSO collabore beaucoup ; la ccNSO aussi.

Il y a des questions de ce côté-là ? Allez-y.

LIZ OREMBO :

Liz Orembo, du Kenya. Je suis boursière pour la deuxième fois.

Ma question porte sur le débat entre juridictions et politiques. On s'est trouvé dans des situations dans lesquelles on a accordé une politique qui n'est pas d'accord avec les normes américaines. Comment peut-on résoudre ce type de situation ?

CARLOS REYES :

Le gouvernement des États-Unis est membre du GAC et l'on ne donne pas d'avis s'il n'y a pas de consensus. S'il y a une objection de n'importe

quel gouvernement, le GAC doit parvenir à un consensus. Voilà, c'est d'habitude comme ça dans les groupes communautaires.

Le consensus peut être défini de différentes manières. Mais l'idée c'est d'aller de l'avant dans la même direction. Il peut y avoir des PDP ou d'autres tâches qui prennent deux ou trois années. Mais il faut évaluer des options et trouver une solution acceptable pour tous les intervenants.

Le GAC, en tant que groupe, travaille sur ces questions et après l'avis est accordé par consensus.

DECIMA COREA :

Je m'appelle Décima Corea. Je suis boursière de l'ICANN, et je parle à titre personnel.

J'ai vu que le GAC est un comité consultatif. Pourquoi il n'est pas une SO ? Parce qu'il semblerait que son rôle trop important.

CARLOS REYES :

Je ne connais pas les antécédents de l'origine des SO et AC. Il faut tenir compte que l'ICANN a une mission très technique. L'ICANN élabore des politiques et ces politiques sont liées au système des noms de domaine.

Si l'on pense à la naissance de l'ICANN, il y avait des structures, des mécanismes, des processus communautaires pour élaborer des politiques pour le système des noms de domaine. Si le gouvernement et les politiques publiques n'interagissent pas nécessairement, cela explique pourquoi le GAC a le caractère de comité consultatif.

L'idée était d'élaborer des politiques pour le DNS et cela dans les unités constitutives des différentes organisations de soutien.

D'autres questions ? Allez-y, s'il vous plait.

ROLLA HAMZA : Il y a de nombreux débats sur les gTLD, etc. Il y a un délai de réponse ?

CARLOS REYES : Le Conseil et le BAC essaient de maintenir les lignes de communication ouvertes. L'agent de liaison et le président du GAC. Mais je dois revoir un peu les statuts constitutifs sur cette question concernant les délais pour pouvoir vous donner une réponse. Mais l'idée, c'est que la liaison soit permanente.

Une autre question de ce côté-là.

NAHUM CONSTANT : Nahum d'Haïti, je suis boursier.

Je sais que les comités consultatifs élaborent des politiques. Puis il y a les organisations de soutien. Lorsqu'on parle de politiques, on parle de processus d'élaboration de politiques de la GNSO. Les PDP se font seulement à la GNSO ?

CARLOS REYES : La réponse est non. Nous verrons plus tard comment ça fonctionne. Les organisations élaborent des politiques dans leur portée, et dans deux

diapos, je vais vous le répondre.

Il y a donc ces quatre comités qui donnent leur avis sur un thème spécifique. Les organisations de soutien font des politiques pour les ressources numériques de l'Internet. Ça, on l'a déjà vu.

Donc prochaine diapo, et la prochaine, maintenant. Bien. Ceci se rapporte à la dernière question sur les différents PDP.

Bien sûr, vous ne pouvez pas lire ce qui est sur l'écran parce que c'est trop petit, mais cette infographie se trouve sur notre site Web. Elle est traduite dans plusieurs langues, pour que vous puissiez la lire.

Nous avons essayé de refléter ici les processus d'élaboration de politiques des trois organisations de soutien en utilisant une terminologie simple pour les nouveaux participants et pour le public en général. Même si vous voyez ici le PDP à certaines étapes, chaque organisation de soutien a des procédures opérationnelles très complexes et un manuel qui explique comment le PDP doit se dérouler.

Je vais parler donc de la GNSO maintenant parce que c'est là que le niveau d'activité est le plus grand.

Réfléchissez une minute. Pensez à la GNSO qui est un groupe de personnes. La GNSO dispose d'un conseil formé de 21 membres élus par les différents groupes d'intérêts. Il a deux chambres : la chambre des parties contractantes et les parties des parties non contractantes.

Donc ces 21 personnes gèrent le travail de l'élaboration des politiques de l'organisation de soutien. La GNSO élabore des politiques pour les

domaines génériques de haut niveau. Il s'agit justement de gTLD telles que .com, mais bien sûr, il faut penser aussi aux nouveaux gTLD.

Comme je l'ai dit tout à l'heure, nous allons parler en détail des PDP de la GNSO.

Le premier pas consiste à identifier le thème il y a quelques minutes, nous avons parlé de CCWG. Il est important de garantir au sein de l'ICANN que le travail que l'on va réaliser se trouve dans le cadre du groupe qui va s'en occuper parce que l'on attribue les ressources qui sont- enfin, des personnes sont volontaires, qui se portent volontaires et des personnes qui offrent leur temps. Donc l'idée est que le travail qu'ils commencent à faire se trouve dans le domaine de l'organisation en question.

Dans un PDP de la GNSO, le conseil doit décider si un thème deviendra une politique établie par consensus. Et si c'est le cas, il commence à définir la portée du travail et de la question. Il y a en général un rapport de questions qui est rédigé par le personnel qui fait une étude préalable de la question, et après avoir présenté au commentaire public tout cela, le conseil estime qu'il y a des thèmes à analyser et que cela peut donner lieu à une politique par consensus, établie par consensus, on commence un PDP.

Les étapes un et deux sont des étapes d'introduction. L'étape numéro trois est une étape particulière et cruciale du processus. C'est à ce moment-là qu'on commence à répondre à certaines questions ; on crée la charte du groupe et l'on invite les personnes à se porter volontaires. Et ensuite, il y a l'étape quatre où il y a la plus grande partie du travail.

Nous avons un groupe de travail qui commence à travailler sur le thème et qui présente des rapports pendant le travail.

Il y a un rapport initial au début du travail et un rapport final qui peut inclure les recommandations de politiques.

Nous, nous avons reflété ici deux années de travail sur deux points. Mais bon, c'est ce que vous voyez. C'est ce que vous allez voir, que vous verrez dans les séances, vous allez voir les groupes de travail qui s'occupent des thèmes qui leur reviennent. Ils essaient de parvenir à un accord ou un consensus. Il discute là quand il n'y a pas d'accord et ils essaient justement de parvenir à ce consensus.

Je vois une fois que le groupe de travail a fini son travail, il présente son rapport au conseil, et le conseil commence ses délibérations. En dernier ressort, si le conseil approuve le rapport, rapport peut être présenté au Conseil d'administration. Le Conseil d'administration adopte cela, cela est présenté au GAC et donc il s'agit après d'une politique qui est obligatoire pour les parties contractantes.

Nous pourrions résumer ce processus qui prend six ans sur plusieurs étapes. Vous pouvez citer cette infographie si vous voulez, et bien sûr, sinon, vous voulez consulter, vous pouvez consulter le manuel de PDP de la GNSO, ce qui inclut les différents votes, les différentes étapes que la communauté et le personnel doivent respecter et tout ce qu'il faut faire pour conserver l'intégrité et avancer sur le PDP, avancer à propos de ce PDP.

Est-ce que vous avez des questions à ce propos ?

VIVIANE VINAGRE : Bonjour, je m'appelle Vinagre, je viens du Brésil. Je suis boursière de l'ICANN 66 et j'ai des questions à poser. C'est le processus normal d'élaboration de PDP, de déroulement du PDP, mais en ce moment on parle d'un PDP 3.0 et je voudrais savoir la différence qui existe entre ce PDP 3.0 et les PDP précédents.

CARLOS REYES : Le PDP 3.0 est une initiative qui a été lancée par le conseil de la GNSO pour améliorer les PDP. Il y a des recommandations qui sont déjà mises en œuvre. D'après ce que je comprends, cela ne change pas énormément le processus. Les étapes seront en général les mêmes. Il y a quelques des améliorations spécifiques. Je n'en connais pas tous les détails, mais je peux vous mettre en contact avec mes collègues du conseil qui sont beaucoup plus au courant de ce thème que moi-même. Mais le PDP ne changera pas dans son essence, il y a des améliorations tactiques pour que le processus soit plus transparent et plus efficace.

Bonne question. Une autre question.

GABRIEL JIMENEZ : Je m'appelle Gabriel Jimenez du Porto Rico et je parle en mon nom propre. Pourriez-vous présenter un exemple spécifique d'un thème, une question qui aurait été abordée dans le cadre de la GNSO et qui aurait enfin respecté toutes ces étapes.

CARLOS REYES : Oui bien sûr, nous avons une diapo sur cela ; nous allons aborder cette question dans quelques instants. Là, il y a d'autres questions.

LIZ OREMBO : J'ai une question à propos de la participation publique. Il y a des révisions faites en interne par la communauté et il y a d'autres révisions faites par de tiers extérieurs, des gens qui ne font pas partie de la communauté.

Comment est-ce qu'on fait pour tenir compte de cela ? L'une des révisions est plus importante que les autres ou est-ce qu'elles sont toutes également importantes ?

CARLOS REYES : Le processus de commentaire public, enfin, est le moyen pour faire des commentaires justement pour l'élaboration de politiques de l'ICANN, à vrai dire, chaque groupe décide de la manière de traiter les commentaires reçus. Mais en fait, ce qu'ils font, c'est traiter les commentaires tels qu'ils leur arrivent. Si c'est une personne ou quelqu'un qui est à l'intérieur de l'ICANN qui faisait commentaires, on tient compte de ses commentaires. Et si le groupe de travail est d'accord, il les prend et il les inclut dans le processus.

Je ne crois pas qu'il y ait une norme spécifique à cet égard. Chaque groupe utilise son critère pour définir la manière de traiter les commentaires et les contributions qu'il reçoit. Il n'y a pas de niveaux différents. Il n'y a pas de hiérarchie. Les commentaires sont pris tels qu'ils arrivent.

Pour la seconde question, à savoir si le Conseil d'administration pouvait rejeter un avis du GAC, dont les statuts présentent un processus qui explique ce qu'il faut faire dans un cas comme celui-là, c'est-à-dire que se passe-t-il lorsque le GAC et le Conseil d'administration ne sont pas d'accord et lorsque le Conseil d'administration rejette l'avis du GAC. Cela apparaît dans les statuts. Cette alternative est incluse dans les statuts.

Je ne veux pas trop parler de la ccNSO qui développe en ce moment un PDP. Nous allons donc avancer.

Vous voyez ici l'étape initiale où l'on définit le travail en créant un groupe de travail. Dans le cas de la ccNSO, nous parlons de thèmes liés aux domaines de premier niveau avec un code de pays, un code géographique. On ne peut pas commencer un PDP sur .com dans la ccNSO parce que .com est un gTLD, donc un domaine de premier niveau générique.

Ce que je voudrais faire remarquer par rapport à la ccNSO, c'est qu'après que le conseil de la ccNSO a voté, tous les membres de la ccNSO doivent aussi voter ; c'est quelque chose de particulier des PDP de la ccNSO. Il y a deux étapes pour l'adoption du rapport final. Le conseil, qui est le groupe qui fait le travail de politiques, vote, mais tous les membres doivent ensuite- tous les membres doivent voter. C'est un travail un peu plus large. Et puis cela est présenté au Conseil d'administration.

L'organisation de soutien à l'adressage. Bon, vous connaissez peut-être les cinq RIR, donc les cinq registres Internet régionaux. La plus grande

partie de travail des PDP pour les registres régionaux se fait en dehors de l'ICANN. Et dans l'ICANN, on fait le travail lié aux politiques qui, disons, intéressent ou qui ont une influence sur les cinq RIR. Comme ils ont un domaine de travail très spécifique, il n'y a pas beaucoup de travail sur l'élaboration de politiques concernant les ressources numériques de l'ICANN.

Nous abordons la prochaine diapo. Rappelez-vous ce que je viens de vous dire parce que ce n'est pas quelque chose qui se passe très souvent. La dernière fois où quelque chose s'est passé de la sorte, c'était en 2011-2012.

Est-ce qu'il y a des commentaires ? Là.

JACOB ODAME-BAIDEN :

Je m'appelle Jacob Odame, du Ghana, je suis boursier ici à l'ICANN66. Je voudrais que vous clarifiiez un peu cela : vous avez dit que pour tout ce qui est de nouveaux thèmes ou de nouveaux processus qui sont proposés, il faut vérifier s'ils se trouvent dans le cadre de la portée.

Donc pour définir cela, comment est-ce qu'on définit ce cadre ou cette portée ? Cela est défini par les statuts ou il y a des politiques qui définissent le PDP. C'est une politique qui définit le PDP ou ce sont les statuts qui définissent ou disent si un thème est à la portée ou hors de portée ?

CARLOS REYES :

Ce sont les deux choses parce que les statuts définissent la charte de

chaque organisation de soutien et de chaque comité consultatif ; mais après, les organisations de soutien et les comités consultatifs ont leurs propres procédures. C'est donc un mélange des deux. Mais en dernier ressort, si nous voulons un document de référence, ce sont les statuts qui définissent ce que la GNSO peut faire, de quoi ils peuvent s'occuper, de quoi peut s'occuper l'ASO, quelle est la mission de chacun des quatre comités consultatifs.

Donc si nous nous servons des statuts comme un document fondamental, vous devez les considérer comme si c'était une constitution. Et vous avez ensuite les organisations de soutien qui ont leurs propres lois, politiques et manuels pour faire le travail.

C'est une très bonne question. Là il y a une autre question.

NIKESH SIMMANDREE : Je m'appelle Nikesh, je suis boursier initial ICANN66. Je parle en mon nom propre, je voudrais savoir quel est le rapport de l'ASO avec d'autres organisations de soutien.

CARLOS REYES : Le conseil de direction de l'ASO- j'ai dit déjà que la GNSO a un conseil et la ccNSO a un conseil ; les conseils sont les groupes qui gèrent le processus d'élaboration des politiques pour chacune des organisations de soutien. Il en va de même pour l'ASO : nous avons le conseil de direction de l'ASO, et les RIR, les communautés qui font partie de l'ASO.

Les RIR, chaque RIR, il y en a cinq comme je l'ai dit tout à l'heure, chacun

choisit les membres qui vont faire partie du conseil [d'adresse]. Le RIR désigne un membre et le conseil désigne un autre. On désigne donc les membres d'adressage et il définit l'organisation de la politique pour l'organisation de l'adressage.

NIKESH SIMMANDREE : Il faut que je sois membre d'AfriNIC pour pouvoir participer à l'ASO ?

CARLOS REYES : Pourriez-vous répéter votre question ?

NIKESH SIMMANDREE : Est-ce que je dois faire partir du RIR de ma région pour faire partie de l'ASO. Si je dois faire partie du conseil d'adressage de l'ASO ?

CARLOS REYES : Oui bien sûr, vous devez le faire. Mais si vous voulez travailler au niveau de l'élaboration de politique, vous devez le faire dans le cadre d'AfriNIC.

ROLLA HAMZA : J'ai cru comprendre que nous avons les PDP de la GNSO et le PDP de l'ASO, est-ce qu'il y a un chevauchement ? Que fait-on pour les thèmes qui sont du ressort de deux groupes ? Ils ne pourraient pas élaborer des politiques qui provoqueraient des conflits.

CARLOS REYES : S'il y a chevauchement, cela peut se produire au niveau opérationnel,

mais la GNSO- l'ASO s'occupe des adresses IP, du système des numéros autonomes et d'autres. Il peut y avoir un chevauchement, mais pour ce qui est des politiques, les domaines d'action sont très différents.

Voilà donc la deuxième série de questions.

Qu'est-ce qu'une politique globale, mondiale dans l'ASO ?

J'ai répondu à une question de ce côté et j'ai répondu. J'ai dit ce que c'était qu'une politique globale. Ce qu'il faut pour pouvoir parvenir à avoir une politique globale.

OREOLUWA LESI :

Ore Lesi du Nigéria. Je suis boursière.

Cela se rapporte aux politiques développées par les groupes de travail intercommunautaires

CARLOS REYES :

Non, les groupes de travail intercommunautaires n'élaborent pas de politiques. Une politique globale de l'ASO doit être appliquée aux cinq RIR. Donc il y a des activités de politiques pour les cinq RIR, mais une politique globale est appliquée aux cinq RIR.

Qui est-ce qui vote après le conseil ? Il y a le vote de la ccNSO.

MILI SEMLANI :

Mili Semlani, de l'Inde. Boursier pour l'ICANN66. Il y a deux étapes de vote. D'abord, le conseil et ensuite tous les membres de la ccNSO.

CARLOS REYES : Oui très bien. Il y a deux niveaux pour le vote. Il y a d'abord le conseil qui vote et ensuite les membres de la ccNSO.

Qui prépare le rapport thématique dans un PDP de la GNSO ?

MILI SEMLANI : Le personnel de l'ICANN.

CARLOS REYES : Oui, mais tous les autres rapports sont élaborés par les groupes de travail.

Qu'est-ce qu'une politique de consensus ? Voilà la deuxième question.

ROLLA HAMZA : Il ne s'agit pas de parvenir à un accord ou pas. Il s'agit de trouver un point au milieu ; il s'agit de permettre à toutes les parties prenantes de s'entendre, de s'écouter mutuellement et qu'elles essaient de remédier à ces différences, qu'elles essaient de jeter des ponts pour que l'on puisse parvenir à quelque chose.

CARLOS REYES : Ce que nous devons rappeler c'est que la politique de consensus est obligatoire pour les parties contractantes de l'ICANN. Donc pour avancer sur votre commentaire, cela signifie que le consensus implique un accord entre les personnes réunies dans le groupe de travail. Et si le

Conseil d'administration approuve cela, c'est obligatoire pour les parties contractantes.

Voilà donc le processus d'avis qui se produit dans les quatre comités consultatifs. Nous n'avons pas de diapo pour chaque comité consultatif, pas encore, mais si vous voulez savoir comment ils travaillent pour élaborer leurs avis, chaque comité consultatif a son propre processus.

Nous n'avons pas beaucoup de temps. Je crois qu'il nous reste encore une quinzaine de minutes donc nous allons parler très brièvement des PDP en cours.

La ccNSO a un PDP en cours. Il y a un groupe de travail qui élabore une politique pour le retrait de ccTLD. C'est un thème que la ccNSO traite depuis plusieurs années. Cela concerne la cohérence de la terminologie et de ceux qui entament un processus de retrait et d'autres aspects. Ils continuent à travailler sur ce thème. Ils vont célébrer quelques réunions pendant cette réunion 66 de l'ICANN. Vous pouvez vérifier l'agenda si le travail pour les PDP vous intéresse.

On parle en ce moment très souvent du PDP accéléré. Nous avons déjà parlé des PDP de la GNSO, et si l'on considère le RGPD de l'Union européenne, le Conseil d'administration de l'ICANN a approuvé une spécification temporaire en mai 2018 qui permettrait aux parties contractantes de respecter le RGPD. Mais ceci a donné lieu à ce que la GNSO commence un PDP qui devait être terminé au bout d'un an.

Comme je vous le disais, les PDP prennent assez longtemps dans leur

élaboration, si vous voulez, donc le fait de comprimer l'élaboration de PDP sur une année seulement, c'est quelque chose d'important. Donc c'est le premier PDP accéléré qui est élaboré au sein de l'ICANN.

En février, l'équipe du PDP a développé le rapport final- a remis le rapport final, et le Conseil d'administration l'a examiné, l'a adopté en mai. Le travail de la deuxième étape est encore en développement.

Vous allez voir qu'il y a un long débat sur ce thème qui sera fait avant la séance. Il y a une séance plénière sur l'étape deux du PDP. Si cela vous intéresse, vous pouvez trouver cela sur le programme.

L'équipe du PDP se centre sur les avancements pour les mois qui viennent.

La procédure pour les séries ultérieures de nouveaux gTLD est une procédure intéressante qui est en développement, et on considère une nouvelle étape de nouveaux gTLD pour ce qui est de la nouvelle série de 2012. Le rapport sera prêt plus tard cette année. Il y a des questions qui sont considérées qui ont trait au GAC, au SSAC, et il y aura beaucoup de débats communautaires à propos de cette question.

Mécanisme de protection des droits. Il y a des réunions qui auront lieu au cours de cette rencontre, cette réunion générale de l'ICANN.

Voici ce qui nous amène à la question de la participation. On est un boursier et on pensait qu'est-ce que je fais maintenant. La première chose, c'est d'appartenir à une des communautés ouvertes.

Dès que vous aurez compris les missions et la portée des différents

groupes, vous devez voir comment ceci peut s'adapter à vos intérêts personnels. Vous pouvez faire partie d'un de ces groupes et vous pouvez faire des contributions. Il y a des groupes de travail qui ont des états d'observateurs, vous pouvez accéder aux listes de diffusion. Vous pouvez faire partie des conférences, de différentes séances.

Les commentaires publics sont le mécanisme de contribution de la communauté. Les rapports du groupe de travail sont publiés pour commentaires publics, ainsi que les rapports de l'organisation. Vous pouvez voir la page des commentaires à icann.org.

Je passe maintenant la parole à mon collègue. Ça fait trois jours que l'on a démarré la réunion, mais il y a beaucoup de travail.

OZAN SAHIN :

Merci, Carlos, j'espère qu'il puisse m'entendre correctement.

Je travaille au bureau d'Istanbul et j'appartiens à l'équipe à l'équipe de soutiens de l'ICANN66.

Comme vous le savez, la réunion générale annuelle se déroule au cours de six jours. Cette réunion-ci est organisée en six journées de travail. On a deux forums publics : un cet après-midi et un autre jeudi. Il y a la journée des unités constitutives, à savoir le mardi. Là, les unités constitutives se réunissent pour parler de leur travail interne, des questions opérationnelles. Vous verrez aussi l'engagement des membres.

Si la plupart des structures communautaires ont un cycle similaire à

celui de la réunion annuelle. On inclut le président du Conseil d'administration qui est sur le point de finir son mandat. Il y en a qui vont finir leur mandat, et la reconnaissance communautaire fait partie de cette réunion. Le Conseil d'administration reconnaîtra ses leaders communautaires au cours de la réunion publique de jeudi.

Vous verrez un grand nombre d'activités de réseautage et de participation. ATLAS III est la plus renommée avec les structures AT-LARGE.

Vous devez connaître les différentes activités qui auront lieu. Il y a trois réunions plénières qui sont des réunions de grand intérêt au niveau des différentes communautés. Il y a eu la plénière du PDP de l'étape deux après la cérémonie d'ouverture mercredi. Il y aura une réunion sur l'utilisation malveillante du DNS, puis l'évolution du modèle multipartite de l'ICANN. Et on travaillera dans différentes plénières qui ont démarré il y a un an à Barcelone.

On a également travaillé à Kobe, et vous pourrez voir les progrès du travail sous cet aspect.

Je voudrais vous montrer aussi un aperçu de l'équipe d'élaboration de politiques. Vrai ou faux. L'équipe de soutien à l'élaboration des politiques écrit les propositions de politique. Et l'autre possibilité, c'est qu'ils mettent en œuvre les politiques. Vous trouvez que c'est vrai ou faux ? La première, l'équipe rédige les propositions de politique. C'est vrai ou faux ?

ROLLA HAMZA : C'est faux.

OZAN SAHIN : Une autre idée ?

INTERVENANTE NON IDENTIFIÉE : L'équipe rédige ce que les SO proposent, ils rédigent le rapport ensemble. Les propositions de politiques développées par les organisations de soutien. Je ne sais pas si c'est correct ce que je dis.

OZAN SAHIN : Vous avez entendu Carlos dire que, lors du processus, c'était la seule étape où l'équipe de politiques émettait un rapport. Les propositions ne viennent pas de l'équipe chargée des politiques, mais de la communauté. Cette équipe aide la communauté à élaborer des politiques.

La deuxième possibilité c'est que cette équipe met en œuvre les politiques, c'est vrai ou faux ?

INTERVENANTE NON IDENTIFIÉE : Je pense que les politiques sont mises en œuvre par l'organisation ICANN et la partie de la communauté qui affecte les parties contractantes qui seront chargées de la mise en œuvre.

OZAN SAHIN : C'est vrai, les politiques sont mises en œuvre par l'organisation ICANN,

mais ce n'est pas l'équipe de soutien aux politiques qui les met en place, mais il s'agit d'un autre département qui s'en occupe, la division des domaines mondiaux. La GDD.

Comment faisons-nous notre travail ? Comme je vous le disais, on facilite les processus. La plupart du travail est mené à travers des téléconférences ou des réunions en personne comme celle-ci. On est là pour donner du soutien au cours des réunions. Et bien entendu, dans les réunions publiques, les téléconférences déroulées pour élaborer les politiques. On travaille aussi sur la recherche, sur la rédaction. On rédige des rapports. On donne des avis à la communauté lorsque cela s'avère nécessaire. On administre ou on gère certains processus. Vous verrez groupes de travail, commentaires publics, et services de secrétariat sur la deuxième ligne.

Voyons maintenant les groupes de travail. Carlos et moi, on travaille dans un groupe interne sur les commentaires publics, sur la consultation publique pour obtenir les commentaires de la communauté. Il faut reconsidérer des normes. Il faut les réviser pour améliorer. La communauté donne son opinion au moyen des commentaires publics, et nous, on utilise ces processus.

Pour ce qui est des parties prenantes et de l'information, nous avons des processus de communication. Par exemple, on publie des rapports de politiques avant chaque réunion de l'ICANN pour que les membres de la communauté puissent se préparer à la réunion. Et après la réunion, on publie un autre document pour résumer le travail qui a été effectué au cours de la réunion.

De même, je voulais dire que nous avons les séminaires Web avant chaque réunion publique. Vous pouvez donc en profiter. Et chaque communauté peut informer le progrès de son travail et vous pouvez vous mettre au courant sur les webinaires.

Je crois que notre temps disponible s'est écoulé. Siranush vient de me faire signe. Je vais réviser un tout petit peu pour voir s'il y a quelque chose d'important qui reste, et je vous invite à poser des questions si vous le souhaitez.

SIRANUSH VARDANYAN :

Je vais vous distribuer cette présentation PowerPoint au cas où vous auriez des questions supplémentaires. Pour l'instant, je crois qu'on n'a plus de temps pour les questions, car le forum public va démarrer dans deux minutes. J'espère vous revoir là, à côté, au cours du forum public. C'est le premier forum public. Et je tiens à remercier Carlos et Ozan d'être venus dans notre salle pour faire cette présentation si interactive, mais aussi beaucoup-

La séance est clôturée et à la prochaine.

[FIN DE LA TRANSCRIPTION]